

Lettre des Élus – N° 2/09-2020

FERTONS, FERTONNES NORMEIOTS, NORMEIOTES

*Vous trouverez dans cette lettre une synthèse des délibérations de votre Conseil Municipal.
Nous vous rappelons que les séances de Conseil Municipal sont publiques et ouvertes à tous.
Le compte-rendu intégral de ces réunions est affiché en Mairie.
Cette Lettre des Élus sera diffusée tous les 3 mois.*

Le Conseil Municipal a été installé le 26 Mai 2020 avec l'élection du Maire, du Maire délégué des adjoints.
Depuis cette date, les élus se sont réunis à 3 reprises sous la présidence de Monsieur Gérard GORISSE. Le Conseil Municipal a lieu tous les 1ers mardis du mois.

Le Conseil Municipal du 9/06/2020 a délibéré et fixé les indemnités. Les indemnités s'élèvent à 770,10€ brut pour les adjoints, à 991,79€ brut pour le maire délégué et à 1605,54€ brut pour le Maire.
Les adjoints et le Maire délégué percevront 100% de l'indemnité, Monsieur Le Maire 80%.
Le montant des indemnités a été revalorisé de 20% par l'État dans sa loi « Engagement et Proximité » votée en décembre 2019 et applicable à compter des élections municipales du 15 mars 2020.

Monsieur Le Maire a reçu des délégations du Conseil Municipal pour faire vivre la commune (engager des dépenses inférieures à 15 000€, gérer les contrats d'assurance, gérer les concessions du cimetière, autoriser le renouvellement aux associations dont est membre la commune...)
Il s'est engagé à rendre compte au Conseil des actions menées dans le cadre de ces délégations.

Différentes commissions ont été mises en place (Appel d'Offres, Finance, Urbanisme, Eau et Assainissement, Bâtiments et Communication/Information) ainsi que les représentants des divers organismes tels que le SIEM, le SIAH, la Sécurité Routière, les Représentants de la commune au collège de Fère Champenoise, la Commission de Délégation de Services Publics, l'Association Foncière de Fère-Champenoise RN4...

Les commissions **Voirie - Espaces publics ; Fleurissement - Espaces verts ; Jeunes, Gestion de la Petite enfance et Moyenne Enfance et Vie - Activités et Animations** sont des commissions extra-municipales, elles sont donc ouvertes à tout volontaire. Les inscriptions ont été clôturées le 1^{er} Septembre 2020.

La liste des participants aux commissions municipales et extra-municipales est jointe en annexe.

ANIMATIONS – ASSOCIATIONS – COMMUNICATION

La crise du COVID et les consignes de la Sous-Préfecture obligent la commune à réduire au strict minimum les cérémonies du 14 juillet 2020. Un dépôt de gerbe à Normée et à Fère Champenoise est organisé.

Le Football Club Ferton a reçu une réponse positive de la Préfecture pour organiser la brocante annuelle. Un protocole sanitaire strict, les gestes barrières doivent être respectés pour garantir la sécurité sanitaire des visiteurs.

BATIMENTS – VOIRIE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux de réparation de la toiture de la mairie (terrasson en zinc) sont nécessaires car des fuites importantes dégradent le grenier et le plafond de la salle des Mariages. Le Conseil valide le choix de l'entreprise COANUS pour un marché de 39 432,38€ HT. Le Maire est autorisé à signer le marché et à engager les dépenses correspondantes.

BUDGET

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité de reconduire les taux de fiscalité foncière au même niveau que 2019 (Taxe foncière sur les propriétés bâties, sur les propriétés non-bâties et la Cotisation Foncière des Entreprises).

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur le tarif appliqué pour l'accueil des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire, qui ont fréquenté l'accueil périscolaire pendant la fermeture de la cantine. Le tarif est fixé à 1,70€ de l'heure.

Lors de la séance du 7 juillet 2020, le budget général a été approuvé à l'unanimité et un excédent de fonctionnement de 572 764,06€ a été affecté de la manière suivante :

- Réserve pour la section Investissement 268 225,41€
- Report de la somme en section de fonctionnement 304 538 ,65€

Le budget primitif général (prévisionnel) 2020 a été également adopté comme suit :

1 960 824 € en recettes et dépenses de fonctionnement
1 316 706 € en recettes et dépenses d'investissement

Enfin, le budget annexe « Lotissement » est adopté pour 761 040€ en fonctionnement et 880 859€ en investissement ainsi que « Eau et Assainissement » pour 106 246€ en fonctionnement et 85 739€ en investissement.

Il est rappelé que tout budget doit équilibrer les dépenses et les recettes.

ECOLES

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution du marché de démolition d'une partie de l'école élémentaire présentant d'importants problèmes de structure et un risque trop important pour les enfants et leurs enseignants. L'entreprise auboise MASSON & FILS a été retenue à l'unanimité pour un marché de 47 690€ HT. Les travaux ont été prévus et réalisés en juillet et août.

L'ouverture d'une 5^{ème} classe à l'école maternelle est annoncée pour la rentrée de septembre. Les locaux existants ne permettent pas d'accueillir cette classe. Le choix d'un prestataire de bâtiments modulaires est donc soumis au Conseil Municipal. L'entreprise Y. COUGNAUD est retenue. Le coût global de la prestation est de 32 876€ HT (bungalow d'une surface de 60 m2 loué pour 23 mois.)

EAU ET ASSAINISSEMENT

Les contrats de Délégations de Services Publics arrivent à échéance sur le dernier trimestre 2020.

Le processus de renouvellement ayant été engagé par l'ancienne Municipalité en février 2020, la crise du COVID ainsi que les délais d'installation du nouveau conseil municipal ne nous permettent pas de disposer d'un délai correct pour prendre une décision.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de délibérer sur la possibilité de prolonger de quelques mois les contrats initiaux soit jusqu'au 31 décembre 2020 voire au 31/03/2021 si nécessaire. Cette prolongation est acceptée à l'unanimité.

Aucune modification n'est apportée au contrat en place pendant cette prolongation.

Le Conseil Municipal approuve également le principe de concession de services publics qui confiera au prestataire choisi la gestion intégrale des services pour une durée de 9 ans.

A noter que la compétence Eau et Assainissement deviendra communautaire dans quelques années.

LISTE DES PARTICIPANTS AUX COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

COMMISSIONS MUNICIPALES

Appel d'Offres

Titulaires : P. CAIN, H. FOMPROIX, R. LEPAGE

Suppléants : P. BRETON, J. GEORGELIN, C. MICHEL

Communication / Information

S. POINSENET

D. BOUCHER, S. COLAS, M. DE ANDRADE, B. EGOT, H. FOMPROIX,
G. GORISSE, J. HERBIN, V. KEIME, R. LEPAGE, S. POUCINEAU,
A. VANDERDONT

Délégation de Services Publics

Titulaires : P. BRETON, H. FOMPROIX, R. LEPAGE

Suppléants : P. CAIN, V. KEIME, J. GEORGELIN

Finance

G. GORISSE

D. BOUCHER, P. BRETON, P. CAIN, M. DE ANDRADE, B. EGOT, H. FOMPROIX,
D. GERGOINE, J. HERBIN, V. KEIME, R. LEPAGE, S. POINSENET

Urbanisme, Eau et Assainissement, Bâtiments

H. FOMPROIX

D. BOUCHER, P. BRETON, P. CAIN, J. GEORGELIN, C. GONCALVES,
G. GORISSE, J. HERBIN, R. LEPAGE, S. POINSENET

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALES

Vie – Activités et Animations

J. HERBIN

D. BOUCHER, S. COLAS, M. DE ANDRADE, L. DEMALVOISINE, H. FOMPROIX,
J. GEORGELIN, C. GONCALVES, G. GORISSE, R. LEPAGE, V. LOPES, ML. OMER,
J. PETIT, S. POINSENET, G. POUCINEAU, S. POUCINEAU, M. SALAH, L. SALAH
PIERETTO, A. VANDERDONT

Voirie - Espaces publics

R. LEPAGE

D. BOUCHER, P. BRETON, M. DE ANDRADE, H. FOMPROIX, J. GEORGELIN,
D. GERGOINE, C. GONCALVES, G. GORISSE, J. HERBIN, S. POINSENET,
S. VARLET

Fleurissement - Espaces verts

R. LEPAGE

D. BOUCHER, H. FOMPROIX, C. GONCALVES, G. GORISSE, J. HERBIN,
S. POINSENET

Jeunes, Gestion de la Petite enfance et Moyenne Enfance

D. BOUCHER

S. COLAS, H. FOMPROIX, M. GALLOIS BARRAT, C. GONCALVES, G. GORISSE,
J. HERBIN, R. LEPAGE, S. POINSENET, A. VANDERDONT